

LEUR COMBAT QUOTIDIEN

Dès la fin du montage de *300 Jours de colère* et *Les Prolos*, il nous a semblé qu'un troisième volet était nécessaire à cette plongée dans le monde du travail. Il serait consacré aux paradoxes de la condition des femmes travailleuses de la France contemporaine, héritières des conquêtes d'un siècle de luttes féministes et victimes en même temps de la persistance des discriminations, parfois de leur aggravation, dans un contexte de montée du chômage et de la précarité, de déréglementation généralisée, de flexibilité, de travail à temps partiel imposé.

Malgré la loi de 1972 qui établit l'égalité de rémunération et la loi Roudy qui affirme en 1983 l'égalité professionnelle absolue entre hommes et femmes, les salaires féminins sont toujours en moyenne inférieurs de 25% aux salaires masculins.

3 400 000 travailleurs subissent le temps partiel et gagnent moins que le SMIC. Les 3/4 sont des femmes, par ailleurs de plus en plus nombreuses à élever, seules, leurs enfants.

Il y a d'un côté les ouvrières soumises aux cadences sur les chaînes de l'agroalimentaire, de l'habillement, du montage électrique, de l'électronique, de la logistique, moins bien payées et plus exposées au chômage que les hommes.

Et puis, de plus en plus nombreuses, les travailleuses pauvres qui ne sont pas ouvrières au sens propre du terme : les caissières et vendeuses de la grande distribution, les femmes de ménage, les serveuses, les galériennes des centres d'appel. Elles assurent 15, 18 ou 25 heures de travail minimum par semaine, mais, en fonction des besoins de leur employeur, elles doivent effectuer à la demande, des heures en plus, sans être prévenues à l'avance. Des vies décousues, des horaires décalés avec souvent des temps morts au milieu de la journée, le travail de nuit ou le week-end, la fatigue supplémentaire des transports car elles sont trop démunies pour les loyers des villes où elles travaillent, l'arbitraire des tarifs du salaire de base et des primes. Toutes proportions gardées, dans une société où miroitent les splendeurs des gaspillages d'une minorité privilégiée, elles ne sont guère mieux loties que leurs sœurs des pays du sud.

Pourtant, même lorsque les aides sociales leur assureraient des revenus équivalents, elles préfèrent le plus souvent les souffrances du monde du travail aux humiliations de la main tendue. Question de dignité.

Au fil des portraits très divers de certaines de ces femmes de l'ombre et de leurs confidences, nous souhaitons explorer à la fois leur vie privée et leur vie professionnelle, saisir à vif leur combat quotidien de survie, rendre justice à leur courage, écouter leur révolte, leur permettre de trouver les mots pour exprimer leurs désirs, leur soif de bonheur, contribuer à dévoiler les mécanismes des injustices qu'elles subissent et qu'elles combattent.

Jean Bigot, producteur
Marcel Trillat, réalisateur



l'air est plus vif sur



FEMMES PRÉCAIRES

Attachée de presse :
France 2
Audrey Dauman > 01 56 22 46 95
Assistée de **Anne-Marie Leca** > 01 56 22 41 60

Liste technique

Un film de **Marcel Trillat**
Produit par **Jean Bigot**
Une production **VLR Productions**
Avec la participation de **France 2** et **TV5**
du **CNC**, de la **Procirep** et de la **Région Aquitaine**
Image : **Julien Trillat**
Son : **Suzanne Durand**
Montage : **Catherine Dehaut**
Musique originale écrite et interprétée par **Marc Perrone** (éditions musicales VLR Productions)
Unité Magazines et Documentaires
Patricia Boutinard Rouelle
Yves Jeanneau
Danielle Benichou

Supplément à France 2 Hebdo
Edité par la Direction de la Communication de France 2
7, Esplanade Henri de France - 75907 Paris CEDEX 15
Photos : **DR**
Directeur artistique des Éditions : **Philippe Baussant**
Conception et réalisation : **Stéphanie Kac**
Rédaction : **Sophie Galtier**
Chef du service des Éditions : Marie-Jo Fouillaud
Directrice de la Communication : Christine Delavennat
Directrice adjointe en charge du service de Presse : Pascale Brunetti
Directeur de la publication : Patrick de Carolis
Impression Augustin - N° ISSN 1764 1608
Novembre 2005

FEMMES PRÉCAIRES

dernier volet de la trilogie sur le monde du travail de **Marcel Trillat**



CINQ FEMMES, CINQ LEÇONS DE COURAGE

Après les documentaires *300 jours de colère* et *Les Prolos*, Marcel Trillat clôt avec *Femmes précaires* sa trilogie consacrée au monde du travail et à sa face cachée. Ce dernier volet dévoile le quotidien professionnel et familial de cinq femmes, salariées à temps partiel et gagnant moins que le SMIC.

Rencontre avec cinq femmes écorchées vives par la vie, mais qui, par dignité et amour pour leurs enfants, essaient à tout prix de résister à la misère.

À travers des témoignages croisés et poignants, elles évoquent, devant la caméra, leur quotidien si précaire... Bouleversant.



AGNÈS, 40 ans, est depuis une dizaine d'années ouvrière agricole à temps partiel, chez deux viticulteurs bordelais. Pourtant, issue d'une famille plutôt aisée, elle semblait loin d'être destinée à ce travail physique et rural. Les aléas de la vie en ont décidé autrement. Mère de trois enfants et séparée d'un mari violent et alcoolique, elle a dû se battre pour trouver ce travail qui lui plaît, malgré sa rudesse, et pouvoir nourrir correctement sa famille. Pliée en permanence dans les vignes, Agnès a dû être opérée d'une hernie discale, et elle risque, si elle ne change pas de métier, de finir dans un fauteuil roulant. En attendant une improbable solution, elle poursuit, avec courage, ce travail si éprouvant, mais qui lui apporte liberté et respect de ses employeurs, devenus amis.

FABIENNE, JO, élève seule à 34 ans, ses trois jeunes garçons. Pour subvenir à ses besoins, elle travaille à temps partiel dans une entreprise de nettoyage et assure le ménage dans un grand magasin de disques, des bureaux et des immeubles. Son rêve aurait été d'être institutrice mais la venue de son aîné en a décidé autrement...

Pour être au maximum aux côtés de ses enfants, elle accepte des horaires changeants et décalés, ponctués de temps morts en plein milieu de la journée. Il n'est pas rare qu'elle commence à 6h30 et finisse tard le soir pour ne gagner que 770 euros, à la fin du mois. Le temps du week-end, elle tente d'oublier ce quotidien peu valorisant, et s'investit avec enthousiasme, en tant que secrétaire, au sein du club de football de ses fils.



DANIELLE, a dû quitter un grand garage de Périgueux, il y a 6 ans, elle avait occupé le poste d'employée administrative et c'était "en chantant" qu'elle allait travailler. Depuis ce jour, elle est intérimaire, à temps partiel au centre de tri de la Poste, attendant en vain un CDI. À chaque fin de contrat, elle se retrouve au chômage pour de longues semaines et touche pour les meilleurs mois entre 800 et 1000 euros. Ce travail précaire et qu'elle-même qualifie d'"alimentaire" l'a contrainte à retourner, à 50 ans, vivre chez sa mère. Avec émotion, elle confie que longtemps elle avait rêvé posséder une belle maison... Mais après ces années de galère, l'espoir s'est définitivement envolé et Danielle souffre cruellement de l'isolement que lui inflige son statut de chômeuse à répétition.



MURIEL travaille à temps partiel comme hôtesses de caisse dans un magasin d'une chaîne de grande distribution pour 800 euros par mois. Les 24 heures par semaine, assise à sa caisse, sont éprouvantes, tant par la fatigue physique occasionnée que par le véritable "espionnage" de ses chefs, à l'affût du moindre relâchement ou faute de politesse à l'égard des clients. Elle, qui étant jeune, aurait aimé être assistante sociale, confie que son travail actuel lui "bouffe la vie". Pourtant elle ne s'estime pas si malheureuse. Elle trouve du réconfort auprès de son mari et de ses trois enfants, brillants dans leurs études. Une façon d'oublier ce quotidien qu'elle aurait souhaité différent et qu'elle aimerait consacrer, une fois à la retraite, à l'humanitaire, sur le continent africain.



ZOUNIKA s'est retrouvée seule en 2000 à élever ses trois enfants. 25 ans plus tôt, elle avait quitté sa Tunisie natale pour suivre son mari, venu gagner sa vie comme manœuvre dans le bâtiment et décédé à quelques mois de la retraite.

Agée seulement de 45 ans, elle ne touchera la pension de réversion de son mari que dans dix ans. Or c'est maintenant qu'elle a véritablement besoin d'argent pour nourrir correctement sa famille. N'étant pas titulaire de diplômes, elle se bat pour trouver de petits boulots, comme dernièrement un contrat emploi solidarité, et toucher, à peine, 500 euros par mois. Face à ce quotidien difficile, Zounika est sérieusement épaulée par son aînée, Hajer, étudiante en commerce. Hôtesse de caisse durant ses temps libres, elle s'assume complètement et, à 21 ans, s'impose, avec sagesse et maturité, des restrictions de sorties et loisirs. Elle supervise aussi, chaque soir, les devoirs de ses jeunes frères, résolue à leur permettre une réussite professionnelle dont elle serait si fière.